

Votre Auto à la Carte !

Changement de régime matrimonial : Mariage

Suite au mariage, si vous désirez faire apparaître votre nom d'épouse ou votre mari/femme sur votre carte grise, vous devez présenter les pièces suivantes :

Un acte de mariage	Délivré par la mairie ou le livret de famille.
Un Justificatif d'identité	Une carte nationale d'identité, un passeport ou un permis, en cours de validité.
*Une demande de certificat d'immatriculation	Cerfa 13750*05 complété et signé par chacun des co-titulaires.
Un contrôle technique	En cours de validité.
Un justificatif d'assurance	Fournir un certificat ou une attestation d'assurances en cours de validité pour le véhicule.
Permis de conduire	Du titulaire de la carte grise et correspondant à la catégorie du véhicule immatriculé.
Co-titulaire	Si un co-titulaire doit apparaître sur la nouvelle carte grise, il nous faut sa pièce d'identité en cours de validité. Une par co-titulaire.
Un justificatif de domicile	<p>Datant de - 6 mois, avec vos NOM et PRÉNOM, à l'adresse précise du titulaire qui va figurer sur la carte grise. Sont acceptés : titre de propriété - facture électricité, gaz, téléphone, eau - attestation d'assurance logement - quittance de loyer d'un professionnel de l'immobilier.</p> <p>L'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente.</p> <p>Dans le cas d'une personne hébergée : copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant + copie justificatif de domicile de l'hébergeant + une attestation sur l'honneur cosignée par l'hébergé et l'hébergeant.</p>
Si vous ne pouvez vous déplacer	Donnez procuration à un tiers de confiance, celui-ci devra présenter sa pièce d'identité. La mention "lu et approuvé, bon pour mandat" doit être rédigée de la main du mandant.
Certificat d'immatriculation	La carte grise

* Vous n'êtes plus dans l'obligation de compléter ces 2 formulaires. Avec notre logiciel spécifique au moment de la saisie de votre carte grise, la demande de certificat d'immatriculation et le mandat d'immatriculation se complètent automatiquement, vous n'aurez donc plus qu'à les signer. Si vous désirez les compléter vous même, ces formulaires CERFA sont à votre disposition dans votre agence Cartaplac ou téléchargeables sur notre site www.cartaplac.com.

Coût de la démarche : 46.66 €

